

Avis de prorogation de délai de préparation des offres de la consultation n° 15/NSCS/2026

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ainsi qu'à l'article 09 du cahier des charges relatif à l'acquisition des billets d'avion pour le personnel de l'École Nationale Supérieure de Cybersécurité, l'École informe l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré ledit cahier des charges que le délai de dépôt des offres prévu initialement pour le 15/10/2026 a été prorogé de Cinq (05) jours calendaires.

De ce fait, la date et heure limite de dépôt des offres aura lieu le 19 /10/2026 avant 12h00, l'ouverture des plis se fera le même jour à 13h00

Le Directeur

المدرسة الوطنية العليا
في الأمن السيبراني

رباحة محمد أمين